



PROGRAMME DE FORMATION

Monter, utiliser, vérifier, réceptionner et réaliser la maintenance des échafaudages de pied

Monter, vérifier et utiliser des échafaudages roulants

Selon les dispositifs échafaudage de pied R408 et échafaudage roulant R457

Documents de références INRS

Durée : 5 jours (35 heures)

FINALITES DE LA FORMATION

Monter, démonter, utiliser, un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant dans la limite des montages énumérés ci-dessous

- Montage avec console,
- Montage porte à faux,
- Montage poutre de franchissement,
- Levage de charge par potence, poulie à cliquets et corde de levage

Réaliser les vérifications réglementaires de mises et remises en service, trimestrielles et journalières prévues dans l'arrêté du 21 décembre 2004 d'un échafaudage de pied de hauteur inférieure à 24m monté conformément à la notice du fabricant.

Au sens de la R408 :

- Réceptionner l'échafaudage avant utilisation.
- Assurer la maintenance de l'échafaudage (hors opérations de démontage/montage d'éléments de l'échafaudage).

Monter, utiliser, réaliser les vérifications réglementaires de mises et remises en service, trimestrielles et journalières prévues par l'arrêté du 21 décembre 2004 et au sens de la R457, et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice du fabricant

PUBLIC

Toute personne appelée à monter, démonter, à réaliser les vérifications (suivant l'arrêté du 21 décembre 2004) des échafaudages de pied de hauteur inférieure à 24 m conformément à la notice technique du fabricant, pour sa propre activité.

Toute personne ayant à réceptionner (1) une prestation de mise à disposition d'un échafaudage monté.

Toute personne ayant à prévoir et commander une prestation de mise à disposition d'un échafaudage.

NOTA : le chef d'établissement demeure responsable de confier une mission de réception et de vérification, en adéquation avec l'expérience et la qualification de la personne concernée.

(1) Réceptionner : opération qui consiste à prendre livraison de l'échafaudage et à vérifier s'il répond à la commande, et qu'il soit monté selon les règles et l'art et est en bon état.

Toute personne appelée à monter, vérifier (selon l'arrêté du 21 décembre 2004), utiliser et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice technique du fabricant

PREREQUIS

Avoir une expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages utilisation et/ou montage

Être formé à l'utilisation des Equipements de Protection Individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur.

Bénéficier d'un avis d'aptitude médicale permettant d'effectuer des opérations de montage et démontage d'un échafaudage, donné dans le cadre du suivi individuel renforcé prévu par l'article R4624-23 du code du travail.

Avoir la connaissance de la langue française (parlée et écrite) nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, plans et schémas) et être apte à travailler selon les caractéristiques de la formation (travail en hauteur, port de charges...).

Maîtriser les mathématiques élémentaires

Maîtriser la lecture courante de plans

EFFECTIF

De 3 stagiaires au minimum à 8 stagiaires maximum par formateur

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Se situer et être acteur de la prévention des risques
- Monter et démonter un échafaudage, de pied et roulant conformément à la notice du fabricant
- Utiliser un échafaudage de pied et roulant en sécurité
- Réaliser les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalières des échafaudages de pied et roulants

PROGRAMME

- Les enjeux de la prévention
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs
- La prévention des risques
- Signaler les situations dangereuses
- Communiquer - rendre compte
- Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation.
- L'exploitation de la notice du fabricant
- Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent
- La préparation du montage
- Le montage et le démontage en sécurité d'un échafaudage roulant
- Le montage et le démontage en sécurité d'une structure simple d'échafaudage de pied (cadres et multidirectionnel)
- Les règles d'utilisation d'un échafaudage de pied et roulant en sécurité
- L'examen d'adéquation des échafaudages de pied et roulants
- L'examen de montage et d'installation des échafaudages de pied et roulants
- Les vérifications journalières et trimestrielles (examen de l'état de conservation) des échafaudages de pied et roulants
- Le compte-rendu /procès-verbal de réception

METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Exposés.
- ✓ Apports théoriques.
- ✓ Mises en situations pratiques
- ✓ Le déroulement de la formation alterne les parties théoriques et pratiques.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Salle de formation équipée de tables et chaises, vidéoprojecteur, support d'animation power-point, livret stagiaire. Plateforme pédagogique équipée d'un échafaudage roulant avec garde-corps type MDS monobloc de pieds NF et d'un échafaudage roulant avec garde-corps munis de perches pliables, d'échafaudages de pieds NF à cadres et multidirectionnels, potence, poulie à cliquets, corde de levage, poutre de franchissement...
Outillages portatifs (marteaux, niveaux...) nécessaires au montage des échafaudages.
Matériel de balisage. EPI nécessaires aux mises en situations pratiques.

INTERVENANT

Un formateur certifié par l'INRS

VALIDATION

A l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves évaluatives, une attestation de compétences formation validant les acquis leur sera délivrée.

Les compétences validées sont notifiées dans le document de référence INRS.

MODALITES DE SUIVI

Le formateur procède à l'évaluation des apprentissages en continu pendant la formation sous forme de questions réponses, exercices, études de cas, mises en situations, apporte les compléments nécessaires au vu de l'atteinte des objectifs

Feuille d'émargement renseignée par demi-journée

Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation